



Formation

La formation professionnelle initiale

En route vers la qualification professionnelle

Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne
Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP)

2025/2026



Table des matières

- 4 La formation en entreprise
- 8 La formation dans une école de métiers
- 10 La formation dans une école de commerce
- 13 La formation dans une école d'informatique
- 14 Localisation des écoles
- 15 Le système de formation du canton de Berne

La formation initiale en entreprise est essentiellement dispensée dans une entreprise ou dans un réseau d'entreprises formatrices. Celui-ci regroupe plusieurs entreprises spécialisées qui offrent une formation complète à la pratique professionnelle.

La formation initiale en école est principalement dispensée dans une institution scolaire, à savoir une école de métiers, de commerce ou d'informatique. Elle comprend un stage en entreprise axé sur la pratique professionnelle.

Démarrer dans la vie professionnelle

L'entrée dans la vie professionnelle implique de prendre de nombreuses décisions. Pour les jeunes qui souhaitent un apprentissage concret et pratique et n'ont pas envie de seulement fréquenter l'école, la formation initiale en entreprise constitue une bonne option.

Certains métiers s'apprennent aussi en école à plein temps, que ce soit à l'école de métiers, de commerce ou d'informatique. La formation initiale offre un bagage de qualité qui ouvre les portes de diverses formations ou formations continues.



La formation en entreprise

Selon les métiers, l'apprentissage dure deux, trois ou quatre ans. Un contrat d'apprentissage est conclu entre la personne en formation et l'entreprise formatrice. Ce contrat est approuvé par l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne. Vous trouverez des informations à ce sujet sur : www.be.ch/formation-professionnelle.

La formation est dispensée à trois endroits différents : dans l'entreprise formatrice, à l'école professionnelle et dans les centres de cours interentreprises.

L'entreprise formatrice

L'entreprise formatrice forme les apprenti-e-s à la pratique et leur transmet des connaissances et des compétences professionnelles. Souvent privée, parfois publique, l'entreprise appartient au secteur secondaire ou tertiaire. Pour pouvoir accueillir des apprenti-e-s, elle doit disposer d'une autorisation de formation délivrée par l'autorité de surveillance cantonale. Les critères à remplir pour obtenir cette autorisation figurent dans les ordonnances de formation propres à chaque profession.

Si des apprenti-e-s francophones souhaitent se former dans une entreprise germanophone, ou inversement, ils suivent les cours à l'école professionnelle et les cours interentreprises dans leur langue maternelle. Il leur est également possible d'effectuer la procédure de qualification dans cette langue.

Durant leur formation, les apprenti-e-s reçoivent un salaire conforme aux usages de la branche, qui progresse d'année en année. Il n'existe aucune prescription légale qui en fixe le montant : ce dernier dépend principalement du secteur professionnel, de la branche d'activité, du lieu de travail et de la taille de l'entreprise. Pour bon nombre de professions, les associations professionnelles ont émis des recommandations concernant les salaires. Les conventions collectives contiennent parfois des réglementations à ce sujet. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notamment le site www.orientation.ch > Formations > Apprentissage > Salaire pendant l'apprentissage ou vous renseigner auprès des associations professionnelles.

L'école professionnelle

Par la signature d'un contrat d'apprentissage, les apprenti-e-s s'engagent à fréquenter une école professionnelle. Celle-ci leur transmet des connaissances liées à leur futur métier, leur permet d'étendre leur culture générale et leur dispense aussi des cours de sport. Elle leur fournit, si nécessaire, un soutien durant l'apprentissage.

L'enseignement professionnel est dispensé pendant toute la durée de la formation pratique en entreprise, c'est-à-dire pendant deux à quatre ans. En règle générale, les apprenti-e-s passent un ou deux jours par semaine à l'école. Ils ont aussi la possibilité d'obtenir une maturité professionnelle en cours d'apprentissage (MP 1) dans de nombreuses professions ou de suivre un cours de culture générale (cours CGE) pour accéder sans examen à la MP 2 (après l'apprentissage). Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans la brochure « Maturité professionnelle (MP) » ou à l'adresse suivante : www.be.ch/mp.

En principe, les apprenti-e-s fréquentent l'école professionnelle qui enseigne dans leur langue maternelle et qui se situe le plus près de leur entreprise formatrice. Comme les écoles professionnelles du canton de Berne n'enseignent pas tous les métiers, les apprenti-e-s peuvent être appelés, selon le métier choisi, à fréquenter une école professionnelle dans un autre canton. Pour connaître les métiers auxquels forment les différentes écoles, veuillez consulter le site : www.be.ch/formation-professionnelle > Apprentissage > Formulaire et aide-mémoire > Localisation des écoles professionnelles pour les apprentis AFP/CFC. Vous trouverez aussi une liste de toutes les écoles professionnelles du canton de Berne à la p. 6.

Les cours interentreprises (CIE)

Les cours interentreprises complètent la formation reçue dans l'entreprise formatrice et à l'école professionnelle en transmettant des compétences pratiques de base. Leur contenu se fonde sur l'ordonnance de formation édictée pour chaque profession. Les performances des apprenti-e-s sont consignées dans le cadre d'évaluations des compétences qui peuvent donner lieu à des notes. Pour certains métiers, celles-ci entrent dans le calcul de la note d'école.

La fréquentation des cours interentreprises est obligatoire pour les apprenti-e-s. Les cours sont financés par les écolages payés par les entreprises formatrices, les subventions des pouvoirs publics et les contributions des associations professionnelles.

Conditions

Le niveau scolaire exigé pour suivre une formation professionnelle initiale et fréquenter l'école professionnelle correspondante est très variable d'un métier à l'autre. Pour de plus amples informations concernant les conditions à remplir pour les différents apprentissages, veuillez vous rendre sur : www.orientation.ch > Professions > Rechercher une profession.

Diplômes et formations accessibles après l'obtention du diplôme

Les apprenti-e-s terminent leur formation par une procédure de qualification (anciennement examens de fin d'apprentissage). De leur côté, celles et ceux qui ont choisi la filière de MP 1 passent les examens de maturité professionnelle. L'évaluation porte à la fois sur la formation scolaire (enseignement professionnel et enseignement de culture générale) et sur les qualifications professionnelles acquises dans le cadre de la pratique.

L'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) permet généralement, si l'élève dispose des compétences attendues, d'accéder à une formation initiale CFC raccourcie d'une année dans le même domaine professionnel.

Les titulaires d'un CFC ont, pour leur part, la possibilité de passer un examen professionnel (EP), un examen professionnel supérieur (EPS) ou de suivre une formation en école supérieure (ES). Ils peuvent aussi se diriger vers la maturité professionnelle après leur apprentissage, laquelle leur permettra ensuite d'accéder aux filières des hautes écoles spécialisées.

Pour de plus amples informations sur les débouchés après une formation professionnelle initiale, veuillez consulter les brochures « Formation professionnelle supérieure » et « Maturité professionnelle (MP) ».



	Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)	Certificat fédéral de capacité (CFC)
Durée	2 ans	3 ou 4 ans
Tâches	Principalement des tâches pratiques, en équipe, sous la supervision d'un tiers et en autonomie partielle.	Des tâches pratiques mais aussi des tâches de planification et d'organisation, en équipe et en autonomie complète.
Diplôme	Après une procédure de qualification (anciennement examens de fin d'apprentissage). L'évaluation porte sur les contenus scolaires et sur les compétences professionnelles pratiques.	Après une procédure de qualification ou après des examens de maturité professionnelle pour les élèves en MP 1. L'évaluation porte sur les contenus scolaires et sur les compétences professionnelles pratiques.
Formations accessibles après l'obtention du diplôme	Formation professionnelle initiale CFC raccourcie dans le même domaine professionnel si l'élève dispose des compétences attendues.	– Examen professionnel ou examen professionnel supérieur – École supérieure – Maturité professionnelle (MP 2) – Avec MP 1 : haute école spécialisée

Écoles professionnelles du canton de Berne

Lieu	École	Internet
Berne	gibb Berufsfachschule Bern	gibb.ch
	École d'Arts Visuels Berne et Bienne	sfgb-b.ch
	BFF	bffbern.ch
	Berner Berufsfachschule für medizinische Assistenzberufe (be-med)	be-med.ch
	Wirtschafts- und Kaderschule KV Bern	wksbern.ch
	bsd Berufsschule des Detailhandels	bsd-bern.ch
	Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung bwd	bwdbern.ch
Berthoud	Bildungszentrum Emme (bzemme)	bzemme.ch
Bienne	Berufsbildungszentrum Biel (BBZ) / Centre de formation professionnelle – Bienne (CFP)	bbz-cfp.ch
	Bildung Formation Biel-Bienne (BFB)	bfb-bielbienne.ch
Brienz	Schule für Holzbildhauerei Brienz	holzbildhauerei.ch
Interlaken	Bildungszentrum Interlaken (bzi)	bzi.ch
Langenthal	Berufsfachschule Langenthal (bfsl)	bfsl.ch
Lyss	BWZ Berufs- und Weiterbildungszentrum Lyss	bwzlyss.ch
Moutier	Centre de formation professionnelle Berne francophone ceff ARTISANAT	ceff.ch
St-Imier	Centre de formation professionnelle Berne francophone ceff INDUSTRIE	ceff.ch
	Centre de formation professionnelle Berne francophone ceff SANTÉ-SOCIAL	ceff.ch
Thoune	Berufsbildungszentrum IDM	idm.ch
	Wirtschaftsschule Thun	wst.ch
Tramelan	Centre de formation professionnelle Berne francophone ceff COMMERCE	ceff.ch
Zollikofen	INFORAMA Bildungs-, Beratungs- und Tagungszentrum	inforama.ch

■ Écoles professionnelles proposant des offres en français et/ou bilingues.
Vous trouverez des informations sur les écoles professionnelles sur la page : www.be.ch/ecolesprofessionnelles. Localisation des écoles, p. 14.



La formation dans une école de métiers

Les écoles de métiers sont à la fois des entreprises formatrices, des écoles professionnelles et le siège des cours interentreprises. Elles offrent une formation à plein temps dans certaines professions de l'industrie, de l'artisanat et des arts appliqués. Dans la partie francophone du canton, elles concernent aussi des professions du secteur de la santé et du social.

Pour des raisons historiques, les écoles de métiers jouent un rôle plus important dans la partie francophone du canton que dans la partie germanophone.

Contenu et coût de la formation

Une formation dans une école de métiers est jalonnée de stages dans différentes entreprises. Théorie et pratique se complètent de façon optimale et sont dispensées par des formatrices et formateurs qualifiés dans des infrastructures modernes. L'organisation en classes et les semaines de projet créent un esprit d'équipe qui joue un rôle important. Elles permettent aussi un encouragement individuel adapté aux capacités de chaque personne.

La formation dans une école de métiers du canton de Berne est gratuite pour les jeunes domiciliés dans le canton. Les apprenti-e-s ne reçoivent pas de salaire. 1000 francs au maximum sont à prévoir pour les semaines de projet, les excursions et le matériel personnel.



Conditions

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la procédure d'admission et obtiennent elles aussi un contrat d'apprentissage si elles sont retenues.

Est admise dans une école de métiers dans la limite des places disponibles toute personne qui

- a suivi avec succès un programme d'enseignement standardisé dans le cadre d'un stage d'essai ou atteste, dans une procédure d'admission, de connaissances suffisantes pour la formation initiale concernée
- a passé un entretien d'admission

Le contenu de l'examen, son étendue et sa durée sont définis dans un règlement d'admission approuvé par la Direction de l'instruction publique et de la culture.

Les conditions d'admission sont les mêmes dans les deux régions linguistiques. Pour en connaître les détails, vous pouvez contacter directement une école de métiers. Les sites Internet des écoles sont indiqués à la page 9.

Diplômes et formations accessibles après l'obtention du diplôme

Les apprenti-e-s terminent leur formation par une procédure de qualification. De leur côté, celles et ceux qui ont choisi la filière de MP 1 passent les examens de maturité professionnelle. Après l'obtention de leur CFC, les apprenti-e-s ont la possibilité de se préparer à un examen professionnel (EP), à un examen professionnel supérieur (EPS) en cours d'emploi, ou de suivre une formation en école supérieure (ES). Les personnes qui disposent d'une maturité professionnelle peuvent aussi s'orienter vers les hautes écoles spécialisées.

Les apprenti-e-s ayant suivi une formation en deux ans se dirigent souvent vers un CFC et profitent d'une formation écourtée.

Écoles de métiers du canton de Berne

Lieu	École de métiers	Formation professionnelle	Internet
Berne	Technische Fachschule Bern (TF Bern)	– Elektroniker/in EFZ – ICT-Fachfrau/-mann EFZ – Informatiker/in EFZ (Plattformentwicklung) – Konstrukteur/in EFZ – Mechanikpraktiker/in EBA – Metallbauer/in EFZ – Metallbaupraktiker/in EBA – Polymechaniker/in EFZ – Schreiner/in EFZ – Schreinerpraktiker/in EBA – Spengler/in EFZ – Spenglerpraktiker/in EBA	tfbern.ch
	Schule für Gestaltung Bern & Biel (SfG BB)	– Keramiker/in EFZ	sfgb-b.ch
Bienne	Centre de formation professionnelle Biel-Bienne Lycée Technique de Bienne	– Dessinateur·trice·constructeur·trice industriel·le CFC – Dessinateur·trice en construction microtechnique CFC – Horloger·ère CFC – Micromécanicien·ne CFC – Opérateur·trice en horlogerie AFP – Polymécanicien·ne CFC – Automatikmonteur/in EFZ – Elektroniker/in EFZ – Konstrukteur/in EFZ – Mechanikpraktiker/in EBA – Mikromechaniker/in EFZ – Mikrozeichner/in EFZ – Polymechaniker/in EFZ – Produktionsmechaniker/in EFZ	bbz-cfp.ch
	École supérieure de commerce de Bienne	– Employé·e de commerce CFC (seulement CFC + MP)	gbjb.ch/esc
	Schule für Gestaltung Bern & Biel-Bienne (SfG BB)	– Graphiste CFC (bilingue) – Interactive media designer CFC – Photographe CFC – Grafiker/in EFZ	sfgb-b.ch
Brienz	Schule für Holzbildhauerei Brienz	– Holzbildhauer/in EFZ	holzbildhauerei.ch
Hünibach	Gartenbauschule Hünibach	– Gärtner/in EFZ – Gärtner/in EBA	gsh.ch
Koppigen	Bildungszentrum Emme (bzemme) Kant. Gartenbauschule Oeschberg	– Gärtner/in EFZ – Gärtner/in EBA – Florist/in EFZ	bzemme.ch
La Neuveville	École supérieure de commerce La Neuveville	– Employé·e de commerce CFC	esclaneuveville.ch
Thoune	Berufsbildungszentrum IDM Nähwerk IDM Textile Fachschule und Produktion	– Bekleidungs·näher/in EBA – Bekleidungs·gestalter/in EFZ	naehwerk.idm.ch
St-Imier	Centre de formation professionnelle Berne francophone ceff INDUSTRIE	– Automaticien·ne CFC – Dessinateur·trice·constructeur·trice industriel·le CFC – Dessinateur·trice en construction microtechnique CFC – Électronicien·ne CFC – Électronicien·ne en multimédia CFC – Informaticien·ne CFC – Mécanicien·ne de production CFC – Micromécanicien·ne CFC – Monteur·euse automaticien·ne CFC – Opérateur·trice en informatique CFC – Polymécanicien·ne CFC – Praticien·ne en mécanique AFP – Qualiticien·ne en microtechnique CFC	ceff.ch
	Centre de formation professionnelle Berne francophone ceff SANTÉ-SOCIAL	– Assistant·e en soins et santé communautaire CFC (ASSC) – Assistant·e socio·éducatif·ve CFC (ASE)	ceff.ch
Tramelan	Centre de formation professionnelle Berne francophone ceff COMMERCE	– Employé·e de commerce CFC	ceff.ch

■ Écoles proposant des offres francophones et/ou bilingues (d/f)
Un aperçu des écoles de métiers dans le canton de Berne se trouve sur Internet : www.be.ch/lws.

La formation dans une école de commerce

Les écoles de commerce proposent une formation initiale commerciale en école conduisant au CFC d'employé-e de commerce et généralement à la maturité professionnelle Économie et services, type économie. L'ensemble des filières se caractérise par une grande part de formation scolaire visant l'acquisition d'une formation générale étendue.

La formation à la pratique professionnelle est intégrée à l'enseignement scolaire. Elle est approfondie dans le cadre d'un stage en entreprise d'un an. L'objectif est d'offrir un contact le plus direct possible avec le monde professionnel et de confronter les élèves à des situations de travail concrètes.

La formation à plein temps en école de commerce s'adresse à des élèves qui souhaitent approfondir leur savoir et leurs compétences dans des domaines spécifiques aux professions commerciales, en langues, en économie et en informatique. Elle débute dès la fin de la scolarité obligatoire et dure quatre ans jusqu'à l'obtention du CFC d'employé-e de commerce et de la maturité professionnelle.

Les élèves de la partie francophone du canton qui disposent du bagage scolaire et des aptitudes nécessaires ont la possibilité d'accomplir la formation avec maturité professionnelle en trois ans au lieu de quatre (stage inclus).

Contenu et coût de la formation

La pratique professionnelle est intégrée, c'est-à-dire dispensée au cours d'un enseignement axé sur la résolution de problèmes, dans un bureau de formation, dans des entreprises d'entraînement et des entreprises junior ainsi que lors de stages en entreprise.

Les élèves suivant une formation CFC avec maturité professionnelle doivent effectuer un stage d'un an à la suite des trois ans de formation à l'école.

Le Secrétariat central EC Stages aide les élèves dans leur recherche d'une place de stage adaptée et les accompagne au cours de leur année dans l'entreprise. Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet sur le site www.ecberne.ch.

La formation CFC sans maturité professionnelle prévoit quant à elle un stage d'au moins quatre semaines au cours des trois années que dure la formation. Ce stage est coordonné par l'école.

Les disciplines d'enseignement, les objectifs à atteindre et la grille horaire sont les mêmes pour toutes les écoles. Les disciplines complémentaires et optionnelles peuvent varier légèrement.

La fréquentation d'une école de commerce est gratuite pour les élèves dont les parents sont domiciliés dans le canton de Berne.



Disciplines obligatoires

- 1^{re} langue nationale
- 2^e langue nationale
- anglais
- ICA (information, communication, administration)
- finances et comptabilité
- économie et droit
- mathématiques
- histoire et institutions politiques
- technique et environnement
- disciplines spécifiques à l'école (obligatoires à option)
- sport

Disciplines facultatives

Les écoles peuvent proposer, en plus, des disciplines facultatives (p. ex. disciplines artistiques, langues, etc.).

Une somme annuelle d'environ 1500 francs est à prévoir pour le matériel scolaire, les livres et toutes les manifestations (excursions, voyages, etc.). Durant leur stage de longue durée en 4^e année, les élèves reçoivent un salaire de stagiaire conforme aux usages de la branche.

Conditions			
	Modèle de formation École de commerce avec maturité professionnelle		Modèle de formation École de commerce sans maturité professionnelle
Durée	4 ans	3 ans	3 ans
Âge	Sont admissibles en école de commerce les élèves qui n'ont pas encore fêté leurs 18 ans au 1 ^{er} mai précédant le début de la formation.		Sont admissibles en école de commerce les élèves qui n'ont pas encore fêté leurs 18 ans au 1 ^{er} mai précédant le début de la formation.
Admission sans examen	Est admise sans examen toute personne qui totalise au minimum le nombre de points suivant, à la fin du premier semestre de 11 ^e année dans une école publique, dans les disciplines français, allemand et mathématiques : 1. Niveau AAA : 12,0 points 2. Niveau AAB : 12,0 points 3. Niveau AAC : 13,0 points 4. Niveau ABB : 13,0 points 5. Niveau BBB : 14,0 points	Est admise sans examen toute personne qui remplit les conditions de promotion de la section p à la fin du 1 ^{er} semestre de 11 ^e année dans une école publique et obtient en français, en allemand et en mathématiques le nombre de points suivant, sans note insuffisante : 1. Niveau AAA : 12,0 points 2. Niveau AAB : 12,0 points	Est admise sans examen toute personne qui totalise au minimum le nombre de points suivant, à la fin du premier semestre de 11 ^e année dans une école publique, dans les disciplines français, allemand et mathématiques : 1. Niveau AAA : 11,0 points 2. Niveau AAB : 11,5 points 3. Niveau AAC : 12,0 points 4. Niveau ABB : 12,0 points 5. Niveau BBB : 12,0 points 6. Niveau ABC : 13,0 points 7. Niveau BBC : 13,0 points
Examen d'admission	– Si la ou le candidat-e n'est pas admis sans examen, la ou le représentant-e légal-e peut l'inscrire à l'examen d'admission. – Les examens d'admission ont lieu simultanément dans toutes les écoles de commerce. Le sujet employé est celui de l'examen d'admission à la maturité professionnelle élaboré conjointement par les écoles de commerce. – Les inscriptions se font en ligne sur le site : www.be.ch/inscriptionsec2 . – Les délais d'inscription sont publiés dans « ÉDUCATION » et sur le site Internet : www.be.ch/inscriptionsec2 .		– Si la ou le candidat-e n'est pas admis sans examen, la ou le représentant-e légal-e peut l'inscrire à l'examen d'admission. – Les inscriptions se font en ligne sur le site : www.be.ch/inscriptionsec2 . – Les délais d'inscription sont publiés dans « ÉDUCATION » et sur le site Internet : www.be.ch/inscriptionsec2 .

Pour obtenir des informations concernant l'admission d'élèves provenant d'autres cantons ou d'autres écoles (p. ex. des écoles privées), veuillez vous adresser directement aux écoles de commerce.

La formation dans une école d’informatique

Diplômes et formations accessibles après l’obtention du diplôme

La formation dispensée en école de commerce conduit au CFC d’employé-e de commerce et, selon le modèle de formation choisi, à la maturité professionnelle Économie et services, type économie. Le CFC permet d’accéder aux examens professionnels (EP) et aux examens professionnels supérieurs (EPS). La maturité professionnelle autorise par ailleurs à accéder sans examen aux hautes écoles spécialisées.

Coordonnées – Écoles de commerce

Lieu	École	Internet
Berne	Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung bwd Wirtschaftsmittelschule Bern bwd WMB	bwdbern.ch
Informations concernant l’admission / anciennes séries d’examens : bwdbern.ch > WMB > Ausbildung > Aufnahme		
Bienne	École supérieure de commerce de Bienne Filière du Gymnase de Bienne et du Jura bernois	gbjb.ch/esc
	Wirtschaftsmittelschule Biel Abteilung des Gymnasiums Biel-Seeland	wmsbiel.ch
Informations concernant l’admission / anciennes séries d’examens : gbjb.ch/esc > Admission en allemand : www.gbsl.ch > Menü > WMS > Aufnahme		
La Neuveville	École supérieure de commerce La Neuveville	esclaneuveville.ch
Informations concernant l’admission / anciennes séries d’examens : esclaneuveville.ch > Informations > Examens d’admission		
Tramelan	Centre de formation professionnelle Berne francophone ceff COMMERCE	ceff.ch

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur [www.be.ch/esc](#) et sur le site Internet des écoles de commerce du canton de Berne : [www.ecberne.ch](#).

La formation dans une école d’informatique se compose de trois années à plein temps en école, suivies d’un stage d’un an en entreprise. Elle conduit au CFC d’informaticien-ne orientation Développement d’applications et à la maturité professionnelle Économie et services, type économie. Durant leur stage, les élèves restent dans l’entreprise, à l’exception des deux semaines requises pour le travail pratique individuel (TPI) et des jours de congé prévus dans le contrat de stage.

Contenu et coût de la formation

Durant les trois années de leur formation, les élèves suivent l’intégralité des modules informatiques de l’orientation Développement d’applications, c’est-à-dire tous ceux qui sont proposés durant les quatre années de la formation duale (y compris les cours interentreprises). Le niveau de connaissances scolaires atteint à la fin de la 3^e année correspond à celui des titulaires de la maturité professionnelle Économie et services, type économie.

La fréquentation de l’école d’informatique est gratuite pour les élèves dont les parents sont domiciliés dans le canton de Berne. Une somme annuelle d’environ 1500 francs est à prévoir pour le matériel scolaire, les livres et toutes les manifestations (excursions, voyages, etc.). Durant leur stage de longue durée en 4^e année, les élèves reçoivent un salaire de stagiaire conforme aux usages de la branche.

Conditions

L’école d’informatique s’adresse à des élèves ayant de bons résultats scolaires et un grand intérêt pour l’informatique et l’économie, dotés d’un esprit logique, de capacités marquées d’abstraction, de représentation dans l’espace et de concentration ainsi que d’une grande vivacité intellectuelle.

L’ensemble des élèves doit d’abord passer un test d’aptitude d’une durée de 60 à 90 minutes qui vise à évaluer les connaissances de base en informatique, la concentration, la logique et la perception de l’espace.

Cette formation, proposée uniquement en allemand, s’adresse en priorité aux élèves qui fréquentent l’enseignement gymnasial à la fin du premier semestre de 11^e année. Les élèves doivent disposer d’un bulletin suffisant ou de compétences et d’une attitude vis-à-vis du travail et de l’apprentissage en allemand, français, mathématiques et Natur-Mensch-Mitwelt considérées comme adaptées par l’école secondaire concernée. Ces élèves peuvent intégrer l’école d’informatique sans passer l’examen d’admission prévu pour les écoles de maturité professionnelle.

Les élèves qui ne remplissent pas ces conditions doivent se soumettre à l’examen d’admission qui comporte une épreuve dans la 1^{re} et 2^e langue nationale, en anglais et en mathématiques. Le contenu du test d’aptitude et de l’examen d’admission se base sur le plan d’études du degré secondaire I pour les classes secondaires.

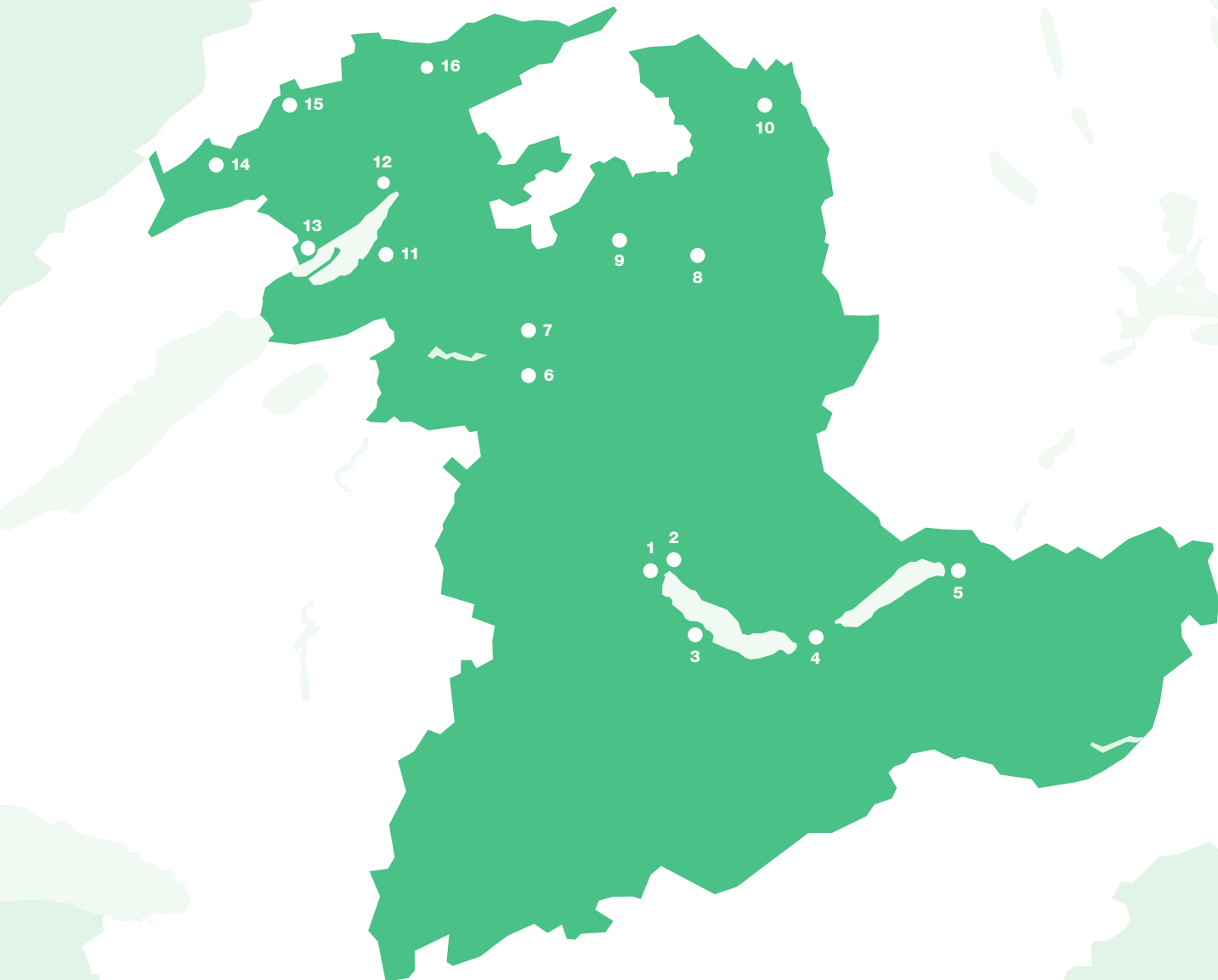
Diplômes et formations accessibles après l’obtention du diplôme

La formation dispensée en école d’informatique conduit au CFC d’informaticien-ne orientation Développement d’applications et à la maturité professionnelle Économie et services, type économie. La maturité professionnelle permet aux personnes diplômées de l’école d’informatique d’accéder sans examen aux hautes écoles spécialisées. Elle leur offre aussi la possibilité de passer un examen professionnel (EP) ou un examen professionnel supérieur (EPS), ou de se diriger vers une école supérieure (ES). Après une année préparatoire (passerelle), les filières d’études de l’université leur sont également ouvertes. Vous trouverez de plus amples informations sur les voies accessibles après une formation en école d’informatique sur : [www.ict-formationprofessionnelle.ch](#) et [www.orientation.ch](#).

Coordonnées de l’école

Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung bwd
Informatikmittelschule > [www.bwdbern.ch](#)

Localisation des écoles



- 1 Thoune

2 Hünibach

3 Spiez

4 Interlaken
- 5 Brienz

6 Berne

7 Zollikofen

8 Berthoud
- 9 Koppigen

10 Langenthal

11 Lyss

12 Bienne
- 13 La Neuveville

14 St-Imier

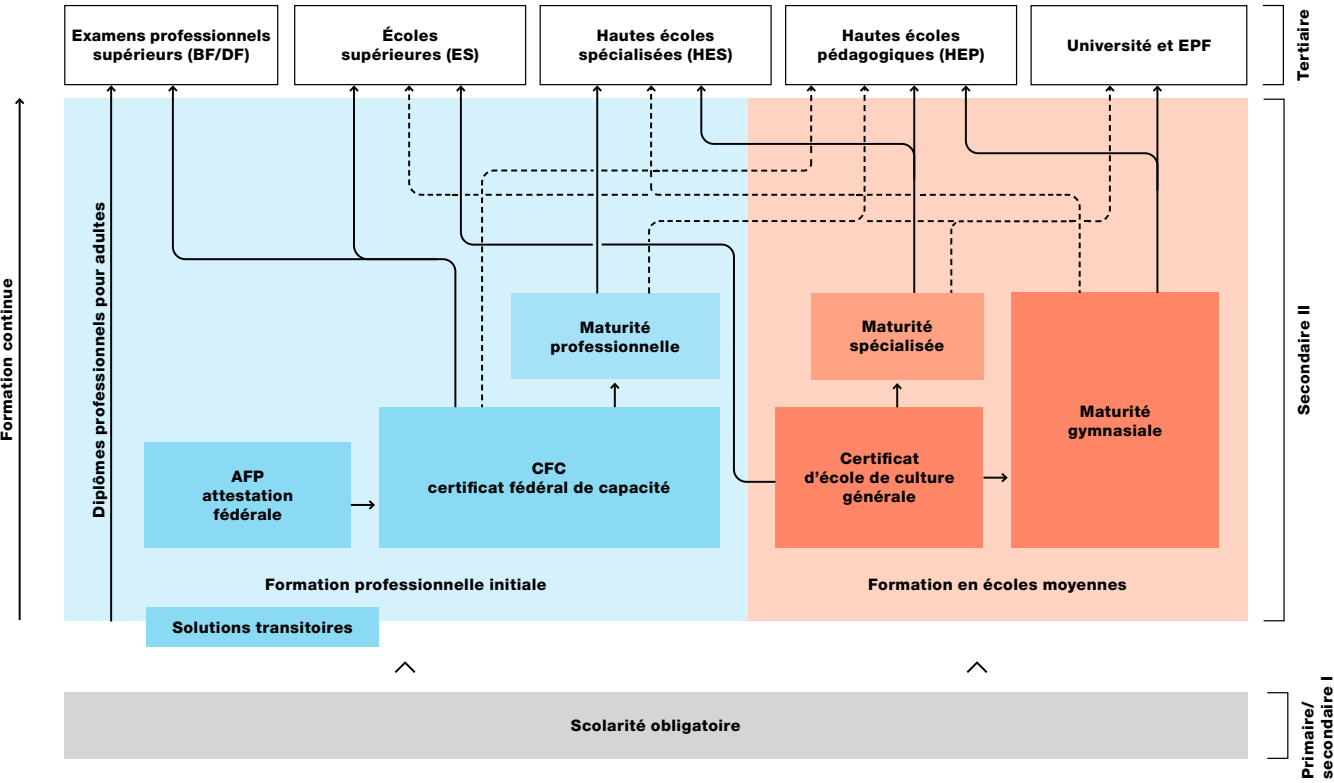
15 Tramelan

16 Moutier

Le système de formation du canton de Berne

Ce qui rend unique le système suisse de formation, c'est sa perméabilité. Que vous ayez en poche le diplôme d'une formation professionnelle initiale ou d'une école moyenne, tous deux vous donnent accès à de nombreuses possibilités de perfectionnement.

Le graphique ci-dessous vous montre le système de formation dans le canton de Berne. Pour obtenir des informations détaillées sur les différentes voies de formation, veuillez consulter le site Internet suivant : www.be.ch/inc > Thèmes > Formation.



- Accès direct (en fonction de la filière de formation ou d'études, une procédure d'admission peut exister)
- Voies de formation nécessitant une qualification complémentaire (p. ex. stage professionnel, examen d'entrée, passerelle, année propédeutique)

Remarque
Ce tableau vous donne un aperçu des principales voies de formation dans le canton de Berne. Les institutions de formation et les centres d'orientation professionnelle vous renseignent sur d'autres possibilités existantes et sur les réglementations en vigueur.

La formation professionnelle initiale

En route vers la qualification professionnelle

Des questions concernant le choix professionnel ou le choix d'une formation ?

Dans les huit centres d'orientation professionnelle du canton de Berne, des personnes de tout âge peuvent obtenir des informations, des conseils et un soutien pour les questions relatives à la formation et à la gestion de carrière.

www.be.ch/cop

Des questions concernant les subsides de formation ou les bourses ?

Section des subsides de formation Jura bernois (bourses)

subsides.tramelan@be.ch

Tél. 031 636 16 70

www.be.ch/subsides

Vous souhaitez commander ou télécharger des brochures ?

Sept brochures vous informent sur les voies de formation dans le canton de Berne. Elles sont aussi disponibles en allemand. Vous pouvez les commander ou les télécharger gratuitement dans la boutique en ligne de l'OP :

www.be.ch/op-boutique



Éditeur

Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP)

www.be.ch/omp

Édition

Août 2025

Réalisation

Centres d'orientation professionnelle (OP), Services centraux

Photos

berufsbildungplus.ch | Pia Neuenschwander